



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 FEVRIER 2025

DÉLIBÉRATION
N° 2025-02-DEL-044

OBJET :

RESSOURCES
HUMAINES –
MODIFICATION DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS

RAPPORTEUR :
MONSIEUR LE MAIRE

CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTS : 20

VOTANTS : 33

Le jeudi 26 février à 8h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 20 février 2025

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Bérandère VOILLOT.

PRÉSENTS : M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. Fabien TANTI, M. Jonas MAURY, M. Cyrille ARZEL, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, M. YVON ROSCONVAL, M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND, M. Fernando MENDES, Mme Bérandère VOILLOT, M. Pascal GILLES, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Line WENZEL.

ONT DONNÉ POUVOIR : M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, Mme Fabienne TANTI, Mme Mélody SENAT, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, Mme Anne LAPORTE.

EXCUSÉ(S) : M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, Mme Fabienne TANTI, Mme Mélody SENAT, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, Mme Anne LAPORTE.

ABSENT(S) : 0



OBJET : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L313-1 et L332-8,

VU le décret n°92-849 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux,

VU le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

VU l'avis rendu par la Commission des finances et des ressources humaines dans sa séance du 10 février 2025,

VU l'avis rendu par le Comité social territorial dans sa séance du 18 février 2025,

CONSIDERANT la nécessité de renforcer le service petite enfance par l'augmentation d'un 0.2 ETP supplémentaire afin de faciliter l'organisation de ce service,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré à l'unanimité,

Abstentions : 17 (Mme Amandine BENOIST, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND, M. Fernando MENDES, Mme Bérangère VOILLOT, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, M. Pascal GILLES, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Anne LAPORTE, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Line WENZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, M. Florent BEQUIGNON).

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE CRÉER un emploi permanent relevant du cadre d'emplois des agents sociaux principaux 2^{ème} classe de catégorie C à temps complet, à compter du 1er mars 2025.

ARTICLE 2 : DE PRÉCISER qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, ces emplois pourront être occupés par des agents contractuels de droit public.

ARTICLE 3 : DE PRÉCISER que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents seront inscrits au budget (chapitre 012) et que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

ARTICLE 4 : DE SUPPRIMER un emploi permanent relevant du cadre d'emplois des agents sociaux principaux 2^{ème} classe de catégorie C à temps non complet de 28 heures, à compter du 1er mars 2025.

Fait et délibéré les jour et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN